



Marie-Amélie Lombard-Latune
@malombard

Directrice de l'Ifrap (Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques), Agnès Verdier-Molinié est l'auteur de 60 Milliards d'économies (Albin Michel, mars 2013).

LE FIGARO - Les tentatives de réforme de la carte territoriale se sont souvent soldées par des échecs. Le projet esquissé par François Hollande sera-t-il le bon ? Agnès VERDIER-MOLINIÉ - Il est encore un peu tôt pour répondre. Jusqu'à présent, beaucoup de gouvernements se sont heurtés à des difficultés lorsqu'ils ont voulu fusionner différents échelons locaux. Aujourd'hui, François Hollande semble vouloir partir de la dépense. Sur les 1 200 milliards de dépenses publiques, environ 220 milliards concernent les collectivités locales. En cela, la démarche est novatrice car si l'on veut vraiment faire diminuer la dépense publique, il faut effectivement repenser toute l'organisation de l'action publique. Or, pour le moment, non seulement les pots-vin - État, régions, départements, etc. - se superposent, mais toutes les missions sont totalement imbriquées. Tout cela doublement coûte trop cher.

Comment s'y prendre ?
C'est moins un problème de découpage que d'empilage. L'État doit se recentrer sur ses missions régaliennes comme la justice, la politique étrangère, la défense, la monnaie. Tout le reste est à répartir entre les collectivités, mais sans que tout le monde, à tous les niveaux, veuille être un petit État et ne jamais lâcher une mission. L'éducation nationale, comme la culture, sont des exemples de cet empilage.

Quelle est l'ampleur de ce « surcoût » ?
En France, la production de services publics représente 27,2 % du PIB. Contre 24,9 % en moyenne dans les autres pays de l'Union européenne.



RENCONTRE
« Globalement, une organisation territoriale avec de grandes régions et des antennes administratives locales serait plus efficace. »

Verdier-Molinié : « Pas de réforme territoriale sans toucher aux fonctionnaires »

Pour la spécialiste des dépenses publiques, la réforme territoriale doit clarifier les rôles entre l'État et les collectivités locales.

Mais, en général, la décentralisation n'a-t-elle pas été justifiée par la volonté de favoriser les initiatives locales, de ne pas « imposer d'en haut » ?
Sans doute, mais, depuis, des situations aberrantes perdurent. Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca), il existe par exemple deux conseils régionaux du tourisme. En Aquitaine, le président de la région, Alain Rousset, doit ainsi réunir jusqu'à sept personnes d'entités diverses avant de prendre une

décision sur le logement. Depuis les années 1980, on a tronçonné et sacro-sainté les politiques publiques sans jamais rationaliser. Le vice-président du Conseil d'État, Jean-Marc Sauvé, a dit récemment qu'il fallait arrêter cette compétition entre les administrations.

Faut-il ramener le nombre de régions (22 en métropole) à une quinzaine, comme le suggère Thierry Mandon (PS), codirigeant du Conseil de la simplification ?

À l'Ifrap, nous avons même imaginé de créer une dizaine de gros blocs. Par exemple, le regroupement de la Bretagne, des Pays de la Loire et de Poitou-Charentes dans un ensemble « Côte atlantique ». Ou celui de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées. Si l'on s'en tient à quelques ajustements, on n'économiserait guère plus que 1 ou 2 milliards. Or nous estimons que l'enveloppe à économiser se situe autour de 12 milliards par an et Thierry Mandon parle même de 15. Il faut donc davan-

te que deviennent les départements ? Jean-Marc Ayrault a-t-il le raison de vouloir supprimer les trois départements de la petite couronne parisienne ? Dans la plupart des cas, les services publics doublent. Est-ce utile d'avoir des départements en charge de l'action sociale et autant de caisses d'allocations familiales ? De même, une caisse d'assurance-maladie par région ne suffirait-elle pas ? Globalement, une organisation territoriale avec de grandes régions et des antennes administratives locales serait plus efficace. La petite mais aussi la grande couronne devraient être englobées dans l'Île-de-France. Près de 15 millions d'habitants ont été regroupés dans le Grand Londres. L'Île-de-France, c'est 11,6 millions d'habitants. En revanche, « l'intercommunalité » - les regroupements de communes (2 580 sur les 36 700 communes françaises) - aboutit souvent à une impasse car les effectifs ne sont pas réduits pour autant. Les Allemands ont pourtant réussi à passer de 30 000 à 12 000 communes et les Belges de 2 700 à 580. En France, 32 000 communes comptent moins de 2000 habitants.

La réduction du nombre des fonctionnaires territoriaux serait-elle la vraie réforme ?
Effectivement, aucune économie structurelle n'est possible sans une baisse de la masse salariale. Cela fait partie des non-dits de la conférence de presse présidentielle. Il y a 1,8 million de fonctionnaires territoriaux, soit une augmentation de 77 % depuis 1981. Les dépenses en personnel représentent 50 % des dépenses communales et 40 % des dépenses régionales. À l'Ifrap, nous évaluons à 8,6 milliards l'économie possible sur les 12 milliards au total. Pour le reste, il y aura des économies d'échelle, des mutualisations de moyens et des ventes de locaux devenus inutilisés. Mais il ne faut pas s'attendre à des économies énormes en groupant les achats de ramettes de papier !

Des « incitations financières » au regroupement, annoncées par François Hollande, sont-elles souhaitables ?
Oui, il s'agit de modifier la dotation de l'État aux collectivités. On pourrait aussi utiliser les fonds de cohésion européens. Aujourd'hui, ils servent indifféremment à des projets touristiques, à l'étude des batraciens ou à la construction de ronds-points... Par ailleurs, le système actuel ne récompense pas les bons gestionnaires. Il existe pourtant des villes, comme Besançon ou Chartres, où les impôts n'augmentent pas régulièrement, où les dépenses en personnel n'explorent pas.

D'où viendront les principales résistances ?
Pas forcément des élus locaux qui, même s'ils sont moins nombreux à terme, ont beaucoup à gagner d'une telle réforme, en termes de budgets et de responsabilités. En revanche, les grands corps de l'État, la haute fonction publique, sont plutôt réticents à l'idée que l'État n'intervienne plus dans tous les domaines.

La gauche au pouvoir, à la tête de vingt et une régions sur vingt-deux, est-elle mieux armée que la droite pour faire aboutir une réforme ?
Si chance est surtout que les Français y sont prêts. Il n'y a plus d'argent dans les caisses et le ras-le-bol fiscal, non seulement empêche d'augmenter les impôts, mais attire même le consentement des Français à l'impôt. Ils ont de plus la sensation que, malgré l'argent dépensé, ils n'ont pas de retour sur investissement. La France régresse par exemple dans les classements sur l'éducation. Donc, les Français veulent qu'on arrête de gaspiller énormément. ■

Aucune économie structurelle n'est possible sans une baisse de la masse salariale. Cela fait partie des non-dits de la conférence de presse présidentielle. Il y a 1,8 million de fonctionnaires territoriaux, soit une augmentation de 77 % depuis 1981.

AGNÈS VERDIER-MOLINIÉ

SÉBASTIEN COMANOV / LE FIGARO